

CENTRALE CANINE**POUR L'AMELIORATION DES RACES DE CHIENS EN FRANCE**

Reconnue d'utilité publique (décret du 28 avril 1914)

155 avenue Jean-Jaurès – 93535 AUBERVILLIERS Cedex

Site S.C.C. : www.centrale-canine.fr Site CUNCBG : www.cun-cbg.com



Règlement

Brevet Français

chiens de sauvetage

OBEISSANCE, DEXTERITE

QUÊTE, PISTAGE, DECOMBRES,
MANTRAILING, TRAVAIL A L'EAU ET AVALANCHE

Brevet toutes spécialités**Généralités :****Age minimal et identité du chien :**

L'âge minimum afin d'accéder aux différentes épreuves pour le chien est :

Brevet français Après obtention du CSAU 12 mois

Une présentation est demandée avant le début du travail d'obéissance et dextérité.

PRESENTATION AU JUGE :

Le conducteur se présente au juge avec son chien assis et en laisse, il indique :

- Son nom
- Le nom de son chien

Obéissance et dextérité - Partie B

Lire attentivement les généralités dans le règlement complet de chiens de sauvetage

OBEISSANCE ET DEXTERITE Brevet : Pistage, Quête, Décombres, Mantrailing, Travail à l'eau, Avalanche

11.1.1 Exercices - Maximum 50 points

Exercice 1	Marche en laisse avec 2 coups de feu	10 points
Exercice 2	Passage à travers un groupe de personnes	10 points
Exercice 3	Porter et remettre	10 points
Exercice 4	Tunnel ou pont fixe	10 points
Exercice 5	Absence couché 1 minute	10 points

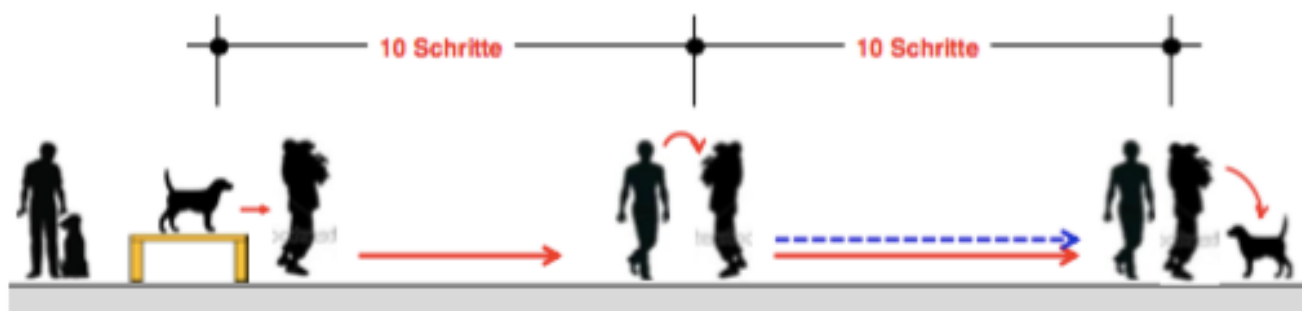
Exercice 3 – Porter et remettre (10 points)

Déroulement : Sur la consigne du juge, le chien en position de base sera envoyé sur un point haut (maxi 60 cm) une fois le chien en place le juge autorisera le conducteur à aller à son chien pour le porter en prenant la précaution de laisser la queue libre. Ce dernier, sera emmené vers le porteur désigné qui ramènera le chien sur le point haut ou au sol en fonction des consignes du juge. Une fois le chien déposé sur le point haut ou au sol le juge autorisera le maître à rappeler son chien qui devra revenir se placer au pied du maître.

Le conducteur est autorisé à suivre le porteur, de parler à son chien sans le toucher, il ne pourra pas donner de commandement de blocage au moment de la dépose de son chien par le porteur.

Le conducteur peut à condition de l'avoir signalé au juge avant le début des épreuves faire porter son chien par une autre personne sans pour autant perdre de point.

Les gros chiens peuvent être portés par 2 personnes soit le maître et un aidant ou par 2 aidants.



Exercice 4 – Tunnel avec chaussette (10 points)

Dispositions : voir schéma

Ordres visuels/vocaux : 1 ordre visuel ET/OU vocal pour « traverser », 1 ordre visuel OU vocal pour « rester », 1 ordre visuel OU vocal pour « position de base »

Déroulement :

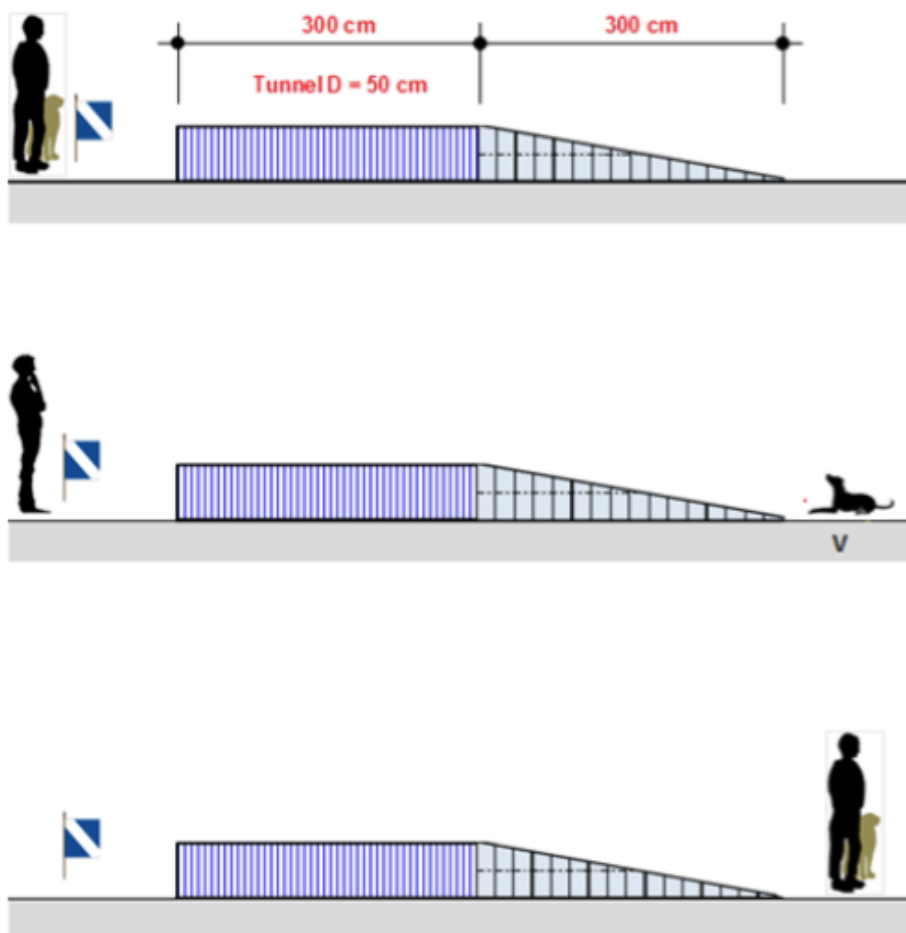
Le conducteur se place avec son chien sans laisse devant l'obstacle en position de base. Sur un commandement vocal ou visuel pour "traverser", le chien doit traverser l'obstacle sereinement.

Une fois que le chien a quitté l'obstacle, le conducteur donne un commandement vocal ou visuel pour "rester". Sur ordre du juge, le conducteur se dirige vers son chien et met en position de base avec un commandement vocal ou visuel.

Cotation :

L'entrée et la traversée incertaines, hésitantes et / ou agitées sont dévaluées en conséquence.

Si le chien ne quitte pas le tunnel ou ne reste pas après un commandement vocal/visuel, l'exercice sera jugé insatisfaisant. Si le chien ne quitte pas le tunnel ou ne reste pas à sa place après le commandement « rester », l'exercice sera qualifié d'insuffisant.



Ou Exercice 4 – Traverser un pont fixe (10 points)

Dispositions : voir schéma

Ordres visuels/vocaux : 1 ordre visuel ET/OU vocal pour « monter dessus », 1 ordre vocal pour « rester en place », 1 ordre visuel ET/OU vocal pour « avancer »

Déroulement :

Le chien prend la position de base sans laisse devant l'obstacle.

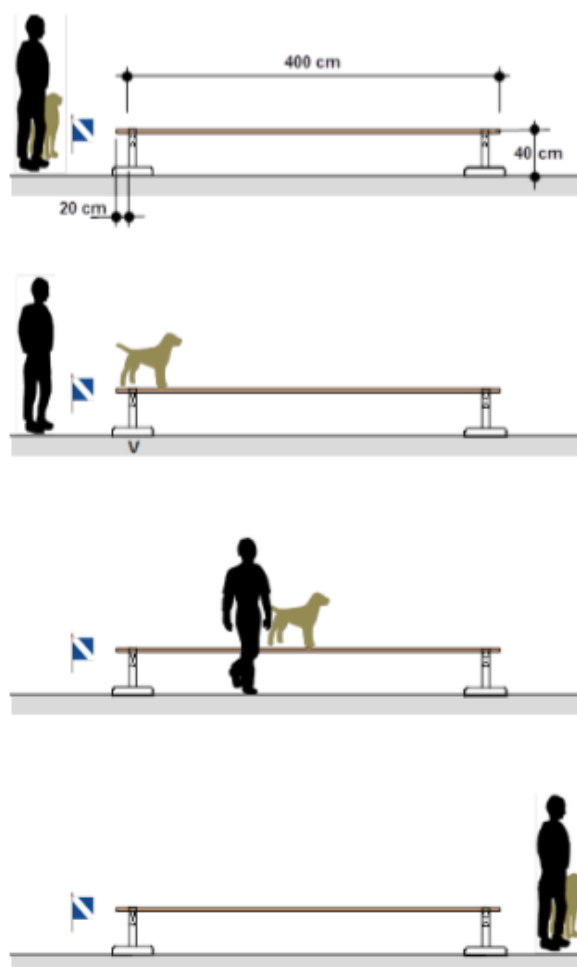
Sur commandement vocal ET/OU visuel pour « monter », le chien doit « monter » sur le pont en bois et s'arrêter immédiatement dans le sens de la marche sur un commandement vocal pour « rester ».

Sur ordre du juge, le conducteur se déplace à la hauteur du chien, donne un commandement vocal ET/OU visuel pour « continuer » et accompagne le chien jusqu'au bout de l'obstacle. En descendant, il s'arrête et son chien prend de manière autonome la position de base.

Le chien doit marcher sur toute la longueur du pont en bois sans montrer de peur ou sauter.

Cotation :

Les passages incertains, hésitants et / ou mouvementés, si le chien dépasse ou traîne pendant la marche, sont dévalués en conséquence. Si le chien saute de l'obstacle avant d'en avoir parcouru la moitié, l'exercice est évalué par un 0. Si le chien saute de l'obstacle après la deuxième moitié, l'exercice est considéré comme insuffisant



Exercice 5 – Absence couché 1 minute (10 points)

Ordres visuels/vocaux : 1 commandement ou signe visuel pour le « coucher », 1 commandement ou signe visuel pour reprendre la position de base

Déroulement : Le chien est en position de base, après autorisation du juge le conducteur commandera la position « couché », une fois le chien couché et sur autorisation du juge, sans commandement de blocage, le conducteur ira se placer à un point indiqué par le juge ou aidant à + ou – 20 pas face au chien.

Une minute plus tard, le juge autorisera le conducteur à rejoindre son chien à la droite de ce dernier, une fois le conducteur en place il sera autorisé par le juge à remettre son chien en position de base, le juge annoncera alors la fin de l'exercice.

L'emplacement des absences sera différent qu'il s'agisse d'un mâle ou d'une femelle.

Une femelle sous l'influence de son sexe pourra participer au concours mais passera en dernière position afin de ne pas perturber le travail des autres équipes et si l'organisation du concours le permet.

Travail de recherche

Brevet

L'objectif du brevet Français est de voir le potentiel de l'équipe et les capacités du chien à évoluer dans la discipline. Le juge devra faire preuve de pédagogie et ne pas être trop strict sur la finalité de chaque exercice.

Le juge devra évaluer le potentiel du chien, envie de trouver, la désignation et le respect de la victime et en aucun cas la dirigeabilité (Quête, décombres et avalanche)

Quête, décombe et avalanche : un exercice de désignation sera préalable à la phase de recherche

En travail à l'eau, piste et Mantrailing* sera identique au niveau V (*pas d'exercice de différenciation d'odeur pour le brevet de Mantrailing)

Exécution de l'exercice de désignation Pistage

A la suite du travail de pistage réussi, le conducteur se présente avec son chien en laisse en position de base, précise au juge la manière de désigner choisie et se rend, sur ordre du juge, à l'emplacement de l'exercice de désignation et le réalise.

Exécution :

La zone de désignation doit être en dehors de la zone de recherche. La victime doit y aller sans être vue par le binôme.

Sur l'ordre du juge, le conducteur prépare le chien et l'envoie avec un commandement vocal et/ou visuel à la victime assise ou allongée à environ 30 m. Le chien doit avoir un contact visuel avec la victime et désigner directement et immédiatement.

Le chien doit exécuter clairement et sans aucune aide dans le mode de désignation choisi. Le conducteur annonce la désignation. En fonction du mode de désignation, le conducteur se rend à la victime sur autorisation du juge ou est amené à la victime par le chien. La fin de la désignation est laissée au libre choix du conducteur.

La désignation par aboiement doit durer environ 15 secondes. Sur ordre du juge, le conducteur termine la désignation soit en rappelant ou en allant chercher le chien à proximité de la victime. Le chien reçoit un commandement vocal et/ou visuel pour prendre la position de base. L'exécution a lieu de manière analogue pour le bringsel et la désignation libre.

Cotation :

Si le chien ne trouve pas la victime ou s'il le quitte immédiatement après la désignation et revient au conducteur, l'exercice est évalué à 0 point. Les détours et les arrivées indirects jusqu'à la victime, ainsi que les aboiements hésitants ou non soutenus, sont dévalués en conséquence.

Exercice de désignation en Quête Décombres Avalanche

Lorsqu'il est appelé, le conducteur se présente avec son chien en laisse et en position de base au juge. Il lui annonce la méthode de désignation choisie pour le chien et se rend, toujours sur ordre du juge, à l'emplacement de l'exercice de désignation et l'exécute.

La zone de désignation doit être en dehors de la zone de recherche. La victime doit y aller sans être vue par le conducteur et son chien.

Sur l'ordre du juge, le conducteur prépare le chien et l'envoie avec **un commandement vocal et/ou visuel** à la victime assise ou allongée à environ 15 m. Le chien doit avoir un contact visuel avec la victime et désigner directement et immédiatement.

Le chien doit exécuter clairement et sans aucune aide dans le mode de désignation choisi. Le conducteur signale que le chien désigne la victime. En fonction du mode de désignation, le conducteur se rend à la victime sur autorisation du juge. La fin de la désignation est laissée au libre choix du conducteur.

La désignation par aboiement doit durer environ 10 secondes. Sur ordre du juge, le conducteur termine la désignation soit en rappelant ou en allant chercher le chien à proximité de la victime. Le conducteur peut tenir son chien au collier s'il le souhaite. L'exécution a lieu de manière analogue pour le bringsel et la désignation libre.

Pour la quête, ensuite, le travail de recherche commence : La victime de la désignation part dans la zone de recherche à la vue du chien, puis le binôme tourne le dos à la zone afin que la victime puisse se cacher sans être vue par l'équipe.

Pour l'avalanche et le décombre une deuxième victime sera déjà en place (10 minutes avant).

Cotation

Si le chien ne trouve pas la victime ou s'il le quitte immédiatement après la désignation et revient au conducteur, l'exercice est évalué à 0 point. Les détours et les arrivées indirects jusqu'à la victime, ainsi que les aboiements hésitants ou non soutenus, sont dévalués en conséquence.

Travail de recherche en Pistage – brevet

Exercices - Maximum 100 points

Tenue de piste	50 points
Objets, 3 x 10 Points	30 points
Exercice de désignation	20 points

Dispositions du terrain de recherche Pistage

Piste tracée par le conducteur :

400 pas normaux avec deux changements de direction avec angles à droite et 3 objets personnels selon le point 2.4.2

Le départ est signalé par un piquet qui montre la direction de la piste.

Après un court moment d'arrêt, le conducteur avance au pas normal dans le sens indiqué. Lors du traçage de la piste il ne peut ni s'arrêter, ni traîner des pieds.

Les objets ne peuvent pas être mis à côté de la piste. Ils peuvent seulement être mis sur la piste.

Objets :

Seuls les objets bien altérés, constitués de tout matériau de taille maximale d'une chaussure, sont autorisés et ne se détachant pas de manière significative de la couleur du terrain. Le traceur dispose les objets en réalisant la piste en marchant, sans s'arrêter.

Temps de refroidissement : 20 minutes

Temps de recherche : Maximum 15 minutes

Cotation objet :

- L'exécution du marquage,
- Ou La prise de l'objet
- Ou Le rapport direct de l'objet, sans le laisser tomber

Cotation piste :

Le juge analyse la prise de la piste ainsi que son suivi. Des petites déviations de la piste ne sont pas sanctionnées pour autant que le chien suive la piste de manière autonome. Le chien doit avoir un comportement indépendant, joyeux avec des désignations intenses et claires des objets. Chaque objet non trouvé est évalué avec 0 point. Tout objet non désigné de manière indépendante de la part du chien est considéré comme non trouvé. Si le chien se couche à un endroit où il n'y a pas d'objet et que le conducteur ne confirme pas l'objet et demande à son chien de continuer sa piste, cela est dévalorisé en conséquence. Si le chien désigne un objet et que le conducteur confirme la désignation alors qu'il n'y a pas d'objet, alors la valeur d'un objet est retirée au niveau du pointage

Travail de recherche en Quête - brevet

Exercices – Maximum 100 points

Exercice de désignation	20 points
Méthode de travail employée	10 points
Envie de rechercher, mobilité, indépendance et désignation de la victime	70 points

Dispositions du terrain de recherche en Quête

Terrain de recherche : 5000 m2, zone de travail couverte et découverte. Les caches doivent être choisies pour que le chien puisse avoir un contact visuel et physique avec la victime.

Victime : 1 personne

Exécution du travail de recherche en Quête

Dispositions : Les règles générales d'exécution sont d'application selon le chapitre 3

La victime de la désignation part dans la zone de recherche à la vue du chien, puis le binôme tourne le dos à la zone afin que la victime puisse se cacher sans être vue par l'équipe

Temps de recherche : Maximum 10 minutes

Cotation : Si le chien ne trouve pas la victime, l'épreuve ne peut pas être réussie. Une première fausse désignation sera évaluée avec -20 points. Le travail d'équipe sera un point primordial à évaluer.

Travail de recherche en Décombres brevet

Exercices - Maximum 100 points

Exercice de désignation	20 points
Méthode de travail employée	10 points
Envie de rechercher, mobilité, indépendance et désignation de la victime	70 points

Dispositions du terrain de recherche en Décombres

Terrain de recherche : Décombres de bâtiment de min. 400-600 m2 sur un seul niveau, peut aussi être en matériaux de construction différents.

Victime : 1 personne

Exécution du travail de recherche en Décombres.

Exécution :

Le conducteur peut suivre son chien dans les décombres aussitôt que le juge l'autorise. Cela se produit en général lorsque le chien s'est suffisamment détaché de son conducteur.

Temps de recherche : Maximum 10 minutes

Cotation : Les critères d'évaluation sont d'application selon le chapitre 3. Si le chien ne trouve pas la victime, l'épreuve ne peut pas être réussie. Une première fausse désignation sera évaluée avec -20 points.

Travail de recherche en Avalanche brevet

Exercices - Maximum 100 points

Exercice de désignation	20 points
Méthode de travail employée	10 points
Envie de rechercher, mobilité, indépendance et désignation de la victime	70 points

Dispositions du terrain de recherche en Avalanche

Terrain de recherche : Zone de travail d'environ 5000 m2 avec au moins 3 igloos. L'entrée de l'igloo doit être conçue avec de blocs de neige non compressés afin que le chien puisse pénétrer en grattant. Il est important de s'assurer que la cachette est adaptée au terrain, et est conçue de manière discrète.

Victime : 1 personne doit être dans l'igloo se comporter calmement.

Exécution du travail de recherche en Avalanche

Le conducteur peut porter des raquettes ou des skis de randonnées. Le chien doit fouiller la zone selon les instructions de son conducteur. Le conducteur ne peut pas quitter son point de départ avant que le chien ait franchi plus de 30 pas. Lorsque le chien est à la victime, sur autorisation du juge, le conducteur doit identifier le lieu de la désignation et le marquer.

Temps de recherche : Maximum 10 minutes

Cotation : Les critères d'évaluation sont d'application selon le chapitre 3. Une première fausse désignation sera évaluée avec -20 points. Le juge ne peut pas compter une fausse désignation comme tel si le chien n'a pas la possibilité d'évoluer dans de bonnes conditions météorologiques en raison du vent ou de la température. Si le chien ne trouve pas la victime, l'épreuve ne peut pas être réussie.

Travail de recherche en Mantrailing brevet

Exercices – Maximum : 100 points

Prise de l'odeur de référence	10 points
Poursuite et tenue du trail	40 points
Recherche de la victime et désignation	40 points

Dispositions du terrain de recherche en Mantrailing

Disposition du trail 1000 pas (environ 500 m). 2 changements de direction, 1 changement de terrain et une route et/ou carrefour.

Temps de refroidissement : Maximum 60 minutes

Exécution du travail de recherche en Mantrailing

Temps de recherche : Maximum 15 minutes

Cotation : Le juge peut arrêter le travail à tout moment s'il estime que le chien n'arrivera pas à terminer le travail. Si le traceur n'est pas trouvé, l'épreuve ne peut pas être réussie.

Travail à l'eau brevet

Exercices	Maximum : 100 points			
	<table> <tr> <td>Aller récupérer une corde en partant du rivage</td> <td>30 points</td> </tr> <tr> <td>Sauver une personne en partant du rivage</td> <td>70 points</td> </tr> </table>	Aller récupérer une corde en partant du rivage	30 points	Sauver une personne en partant du rivage
Aller récupérer une corde en partant du rivage	30 points			
Sauver une personne en partant du rivage	70 points			
Exécution	<p>Aller récupérer une corde en partant du rivage</p> <p>Zone de travail Surfeur avec planche de surf Ligne ou corde : corde de bateau, longueur env. 30 m. Commandements : tous commandements oraux ou visuels autorisés</p> <p>Exécution Un surfeur avec une planche de surf se trouve à 25 m du rivage dans l'eau. Le conducteur est sur le rivage avec son chien en position de base. Sur instruction du conducteur, le chien nage vers le surfeur. Le surfeur met une extrémité d'une corde d'environ 30 m de long dans la gueule du chien. Celui-ci prend la corde et tire le surfeur jusqu'à la plage.</p> <p>Évaluation Lâcher la corde est dévalorisé en conséquence.</p>			

	<p>Si le chien interrompt l'exercice en lâchant la corde, mais la reprend de lui-même, l'exercice est dévalorisé de 2 qualificatifs.</p> <p>Si le chien n'amène pas la ligne de bateau au conducteur, même après un ordre supplémentaire (dévalorisation de 2 notes), l'exercice est noté 0 point.</p>
Exécution	<p>Sauvetage d'une personne à partir du rivage Personne aidant : en combinaison néoprène dans l'eau Commandements oraux/visuels autorisés et répétés</p> <p>Une personne qui fait comme si elle se noyait et appelle à l'aide, se retrouve à 25 m du rivage dans l'eau.</p> <p>Sur instruction du conducteur, le chien nage vers la personne. Dès que la personne peut s'accrocher au harnais ou au gilet de sauvetage du chien, celui-ci la ramène de manière autonome vers le rivage. Dès que le chien avec la personne en difficulté atteint le rivage, le conducteur se dirige vers la personne secourue et s'occupe d'elle.</p>
Cotation	<p>Si le chien ne nage pas directement vers la personne ou ne revient pas directement à la nage, l'exercice est dévalué en conséquence.</p> <p>Si le chien n'amène pas la victime, l'exercice est noté 0 point</p>